

**COMMUNE DE TRENAL**  
**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 12 FEVRIER 2024**

**Présents :** Marie-France LUCIUS – Fabrice MARTINOD – Céline COUTOT – Quentin GUILLOT – Marylène CIEPLIK – Cédric CONTRANT – Thierry DUPUY – Anthony MICHAUD - Fabien RAPALLINI –

**Absents excusés :** Claire CIEPLIK (pouvoir à Marylène CIEPLIK) - Emilie FARGETTE (pouvoir à Quentin GUILLOT) – Isabelle MARTINOD (pouvoir à Fabrice MARTINOD) – Michele VERNIER (pouvoir à Anthony MICHAUD)

**Secrétaire de séance :** Marylène CIEPLIK

**ORDRE DU JOUR :** compte administratif 2023, approbation du compte de gestion 2023 du trésorier, fongibilité des crédits 2024, Schéma Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, renouvellement convention SIDEC, renouvellement contrat PEC, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, sicopal : adhésion du Sivos du Revermont, Sivos de Pont de Poitte, Chailleuse

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023 est adopté.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Mme le maire commente les chiffres du Compte Administratif 2023. En fonctionnement il est à noter :

- une augmentation des dépenses par rapport à 2022 due à la hausse des prix et embauche de personnel pour le périscolaire afin de répondre aux exigences de l'encadrement des enfants de - de 6 ans,
- une augmentation des recettes de fonctionnement liée à une plus grande fréquentation du périscolaire et à l'évolution des impôts fonciers.
- concernant la section d'investissement, les travaux du cheminement piéton ont été subventionnés au maximum.

Les résultats permettent d'améliorer la Capacité d'AutoFinancement et le fond de roulement.

Le maire sort et laisse la présidence à Fabrice MARTINOD. Le conseil municipal, *à l'unanimité (12 voix POUR)* (le maire ne prenant pas part au vote) **ADOPTE** le compte administratif comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

• Dépenses	:	258 146.87 €
• Recettes	:	315 261.97 €
• Excédent de fonctionnement année 2023	:	+ 57 115.10 €
• Excédent cumulé de fonctionnement année 2023 et antérieures	:	<b>+ 169 568.33 €</b>

**INVESTISSEMENT**

• Dépenses	:	117 498.51 €
• Recettes	:	81 022.45 €
• Excédent d'investissement année 2023	:	+ 36 476.06 €
• Déficit cumulé d'investissement année 2023 et antérieures	:	<b>- 44 515.90 €</b>

### **COMPTE DE GESTION 2023**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, **ADOpte** le compte de gestion 2023 du trésorier.

### **FONGIBILITE DES CREDITS 2024**

Le passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 permet de déléguer, annuellement, au maire le droit de procéder à des mouvements de crédits (sauf chapitre 012) à hauteur de 7.5 % du montant des dépenses réelles. Le conseil municipal, *à l'unanimité*, **AUTORISE** le maire à procéder aux mouvements de crédits nécessaires en cas de besoin.

### **SCHEMA COMMUNAL DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)**

Le service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) est de la compétence de la commune (loi du 17 mai 2011). Quentin Guillot rapporte les réunions avec le SDIS concernant la capacité des bornes incendie. Il appartient à la commune de prendre un arrêté pour faire un état des lieux, identifier les risques de planifier les travaux nécessaires. Le conseil municipal, *à l'unanimité*, **RETIENT** le devis de **ED-TECH** pour un montant de **2 852 € HT**,

### **RENOUVELLEMENT CONVENTION SIDEC**

Mme le Maire rappelle les missions du SIDEC pour Assistance Outils Métiers, Gouvernance et Exploitation des Données, Sécurité Infrastructures Communicantes, sauvegarde des données, elle présente les grandes lignes de la convention.

Le conseil municipal, *à l'unanimité*, **APPROUVE** la convention proposée par le SIDEC, **AUTORISE** le maire à signer cette convention, pour une durée maximum de 6 ans

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT PEC**

Le maire fait un résumé de la réunion avec Mme Gaillard référente à France Travail pour le renouvellement du contrat aidé de Mr Daniel Clément, il est proposé un renouvellement pour 1 an. Daniel a fait courant 2022 un stage de soudage, en interne avec Thierry Dupuy un stage de maniement du gyrobroyeur. Pour 2024 sont prévus, en interne, apprentissage de la petite mécanique sur matériel agricole et petite maçonnerie, ainsi qu'une formation avec INFA. Le conseil municipal, *à l'unanimité*, **APPROUVE** le renouvellement du contrat PEC, se félicite des progrès de Daniel et de son implication.

### **PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT**

La loi du 16/08/2022 propose une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique sous certaines conditions. Après saisine du CDG du Jura, le conseil municipal, *à l'unanimité*, **DECIDE** d'attribuer cette prime de pouvoir d'achat au personnel concerné, **FIXE** le montant au maximum au prorata des heures de travail, **DIT** que cette prime sera versée avant le 30 juin 2024, **CHARGE** le maire de signer les arrêtés relatifs à ce dossier, **DIT** que les crédits seront inscrits au bp 2024.

### **SICOPAL : ADHESION DU SIVOS DU REVERMONT, SIVOS DE PONT DE POITTE, LA CHAILLEUSE**

Vu la demande d'adhésion au SICOPAL du SIVOS du Revermont, du SIVOS de Pont de Poitte et de la Chailleuse, l'ensemble des conseils municipaux doivent se prononcer sur cette adhésion, le conseil municipal, *à l'unanimité*, **ACCEPTÉ** l'adhésion au SICOPAL du SIVOS du Revermont, du SIVOS de Pont de Poitte et de la Chailleuse.

### **INFORMATION : DM DE DECEMBRE 2023**

Le maire informe le conseil municipal de la Décision Modificative prise en décembre 2023 :

- Compte 6188 : - 500 €
- Compte 6543 : + 500 €

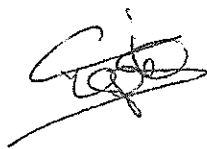
Suivant délibération du 27 février 2023 sur la fongibilité des crédits suite au passage à la M57.

## **DIVERS POINTS D'ACTUALITE**

- **Cérémonie Foucaud** : La cérémonie en l'honneur du Commandant Foucaud se déroulera le 20 avril 2024 à FREBUANS. ECLA organise une mobilisation plus importante que les années précédentes pour célébrer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la ville de Lons-le-Saunier et des villages aux alentours. Une concertation avec Frébuans est en cours avec la participation du CMJ.
- **Rapport socotec** : Anthony Michaud souligne les points relevés par Socotec sur l'installation électrique dans le bâtiment école/garderie. Les travaux nécessaires seront faits
- **Ccas : « la santé c'est le pied »** : Céline Coutot informe le conseil de la mise en place par la Mutualité Française d'une action de 3 séances sur « la santé c'est le pied » ouverte aux villageois de plus de 60 ans courant mars, inscriptions en mairie.
- **Diverses réunions** : le maire rappelle les réunions à venir. Adjointes le 11 mars 2024 à 18h30, finances le 25 mars 2024 à 20h00.
- **Information Quentin Guillot** : Quentin Guillot informe le conseil de la médiation qu'il a assurée entre des voisins de Beyne pour la coupe d'un arbre.
- **Eclairage de nuit** : comme d'autres communes, il est envisagé de laisser l'éclairage public allumé le samedi. Quentin Guillot prend contact avec le SIDEDEC. Dossier à revoir en avril.
- **Nettoyage fossés** : Quentin Guillot fait le point sur le curage des fossés à prévoir en 2024. En sus des devis, 2 personnes proposent leurs services pour curer une partie d'un fossé et évacuer la terre.

**Fin de séance : 21h45**

La secrétaire de séance :  
**Marylène CIEPLIK**



Le Maire  
**Marie-France LUCIUS**

